

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	11X	12X	13X	14X	15X	16X	17X	18X	19X	20X	21X	22X	23X	24X	25X	26X	27X	28X	29X	30X	31X	32X
												✓										
		12X		14X		16X		18X		20X		22X		24X		26X		28X		30X		32X

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

### L'Avent

---

L'Avent signifie avènement, et dure quatre semaines. Il a pour objet de nous préparer à la naissance du Sauveur.

L'Église, dans ses offices, quitte ses ornements de joie, et prend le violet en signe de componction. Le *Gloria in excelsis* est omis à la messe ; mais on continue de chanter l'*Alleluia*, parce que la tristesse de ce temps est tempérée par l'espérance. Les quatre semaines de l'Avent finissent à Noël, et doivent être pour nous des jours de repentir et de prière. De plus, tous les mercredis et vendredis de l'Avent sont des jours de jeûne d'obligation.

Le premier dimanche de l'Avent est le premier jour de l'année ecclésiastique.

---

### Saint François-Xavier

---

Le 7 avril 1506, naissait au château de Xavier, dans la Navarre, diocèse de Pampelune, un petit enfant dont Dieu devait faire un grand saint.

On l'appela François.

Son père, Don Jean de Jasse et sa mère, Marie de Xavier, qui appartenait à l'aristocratie espagnole, l'élevèrent avec les soins les plus tendres.

Lorsqu'il fut grand, ils l'envoyèrent à Paris compléter ses études.

Il s'y rencontra avec Saint Ignace de Loyola, au collège de Sainte Barbe, où ils logeaient tous les deux.

---

Ignace répétait sans cesse à son compagnon dont l'ambition l'effrayait: "Que sert de gagner l'univers si l'on vient à perdre son âme!" Remué jusqu'au plus intime de son cœur par cette pensée qu'il reconnaissait être un appel de Dieu, François-Xavier renouça au monde, et, le 1<sup>er</sup> août 1534, dans la chapelle de l'Assomption de Montmartre, promit, avec saint Ignace et cinq autres compagnons, de se rendre en Terre Sainte pour y travailler à la conversion des infidèles.

A partir de cette époque, la vie de François devint celle d'un saint; il pratiquait les plus rudes austérités, ne mangeant que les mets les plus grossiers, jeûnant à l'eau deux ou trois fois par semaine, se châtiant par de cruelles disciplines et ne prenant en fait de sommeil que quelques heures de repos sur la terre nue.

Envoyé aux Indes avec le titre de nonce apostolique, il y reçut le don des langues.

Loin de s'enorgueillir des succès de son apostolat, il était d'une telle humilité qu'il n'écrivait jamais à saint Ignace qu'à genoux.

Dieu lui donna le don des miracles; il rendit potable de l'eau de mer, guérit un aveugle, ressuscita des morts, renouvelant dans sa mission les merveilles opérées par Notre-Seigneur, particulièrement à l'égard de Lazare et du fils de la veuve de Naïm.

C'est surtout au Japon que son apostolat fut fructueux; il y passa deux ans et demi, et ses travaux apostoliques y laissèrent de si profondes racines, que les missionnaires, longtemps repoussés de ce pays inhospitalier, y trouvent aujourd'hui des contrées dans lesquelles se dressent encore des croix plantées aux lieux même où saint François-Xavier les avait érigées pour la première fois.

Du Japon, il revint aux Indes, à Goa, où ses premières prédications avaient donné d'heureux fruits et s'y décida à porter l'Evangile en Chine.

Pris, dès son arrivée, d'une fièvre maligne, il reconnut que Dieu voulait mettre un terme à son exil. Il demanda aux marins, avec lesquels il avait voyagé, de le descendre à terre; on lui donna satisfaction, mais on le laissa inhumainement sur la plage où soufflait un vent glacial.

Un Portugais, touché de pitié, le porta dans une cabane à demi démolie. C'est là qu'il expira, treize jours après, n'ayant

que la pensée du ciel pour le soutenir, prononçant de pieuses invocations.

Il venait de s'écrier : " J'ai espéré en vous, Seigneur, je ne serai pas confondu ! " lorsqu'il rendit son âme à Dieu. C'était le vendredi 2 décembre 1552.

Son corps fut plus tard rapporté à Goa où il repose encore.

L'église du Gésu, à Rome, possède cependant son bras droit.

La main, particulièrement, est fort bien conservée, la peau a pris une teinte foncée sur laquelle se détache une magnifique bague enrichie de diamants qu'on a passée à l'annulaire.

### Chez les Franciscaines

Mercredi dernier, 20 novembre, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, est allée faire une visite aux Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie de la Grande Allée. L'Honorable M. le Juge Routhier l'accompagnait.

Les visiteurs ont été reçus dans le pauvre parloir du couvent par Madame la Supérieure, Sœur Marie-Charité de Jésus, Sœur Marie-Agnès d'Assise, et Monsieur le Chapelain de la communauté.

Le Gouverneur de notre province désirait se renseigner sur cette institution naissante pleine de promesses, et il ne pouvait recourir à meilleure source.

Monsieur le Chapelain fit en quelques mots l'historique de cet établissement à Québec, et Madame la Supérieure raconta la fondation de la Congrégation elle-même, ses progrès rapides et ses œuvres.

L'Institut des " Franciscaines Missionnaires de Marie " date du milieu de ce siècle et sa fondatrice, Madame de Chappotin, une parente de saint Dominique, vit encore. Mais, en peu d'années, il a grandi dans des proportions étonnantes.

Aujourd'hui, il compte plus de mille Religieuses, et il a fondé des maisons dans tous les Continents, excepté en Océanie.

Ces nobles Filles de saint François, Missionnaires de Marie, ont étendu leurs missions dans les Indes. Ces Religieuses possèdent dans le plus bel endroit, sur les riantes hauteurs des Nilgiris, un pensionnat très favorisé par le gouvernement qui leur a confié aussi la direction du grand hôpital de Colombo

dans l'île de Ceylan. Elles ont pénétré jusque dans l'intérieur de la Chine, plus loin qu'aucune femme Européenne, et elles y ont établi une communauté.

Leurs œuvres sont multiples, et varient suivant les besoins des peuples parmi lesquels elles vont vivre. Partout, elles se mettent à la disposition de l'autorité ecclésiastique, et travaillent aux œuvres qui leur sont confiées. Partout elles soignent les malades, et ne refusent jamais leurs services dans les maladies contagieuses et les temps d'épidémie. A Québec, elles fournissent des gardes-malades à ceux qui leur en demandent; mais elles ne peuvent suffire aux besoins.

Cependant, leurs œuvres principales dans leur maison de la Grande Allée sont l'Adoration Perpétuelle du Très Saint-Sacrement, et le Noviciat. Déjà, elles ont recruté ici un bon nombre de sujets.

Plus tard, si les circonstances les favorisent, elles établiront une Ecole Ménagère comme celle qu'elles ont fondée en Belgique et qui est très florissante. C'est un projet qui sourit beaucoup à Sa Grandeur, Monseigneur l'Administrateur de l'archidiocèse de Québec.

Mais leur besoin le plus pressant aujourd'hui est la construction d'une chapelle où tous les adorateurs de Jésus-Hostie puissent avoir accès, et où l'Adoration Perpétuelle puisse avoir la solennité convenable. . . .

Le Lieutenant-Gouverneur a paru prendre beaucoup d'intérêt à tous les renseignements qui lui ont été fournis, et il a su, comme toujours, mêler à la conversation des observations pleines d'à propos et d'esprit.

---

### Pensée

Quand il arrivait à Sainte Brigitte de prononcer quelques paroles trop vives et pas assez réfléchies, elle mettait dans sa bouche de la gentiane, dont l'amertume la punissait de son imperfection. Si les chrétiens et les chrétiennes usaient de ce moyen chaque fois qu'ils parlent mal ou trop, on verrait de la gentiane dans bien des bouches, et nos jardins n'en produiraient pas assez pour satisfaire tout le monde.

---

## L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DE QUÉBEC

ET

## LES COMMUNAUTÉS HOSPITALIÈRES

## XI

## Les épileptiques, les vieillards, les malades . . .

La seconde œuvre importante dont se chargent les religieuses de l'Hôpital du Sacré-Cœur est le soin des épileptiques. — "Quelle triste maladie que l'épilepsie ! d'autant plus triste que, jusqu'à présent, la science médicale n'a pu en saisir le secret, malgré les effets terribles et effrayants qu'elle fait subir aux corps des malheureux qui en sont atteints ; d'autant plus triste par conséquent, qu'on ne peut y apporter aucun remède et qu'il n'y a presque pas espoir de guérison. Mais aussi quelle belle œuvre que celle qui pourvoit au soulagement de cette classe d'infortunés ! Pauvre épileptique ! on le fuit dans le monde, on cherche à l'éloigner et à s'en débarrasser. Il est comme banni de la société, où sa présence est regardée comme un danger. L'entrée même de l'église lui est souvent refusée, il ne peut y aller prier qu'en secret, comme s'il n'était pas digne d'y paraître avec les autres membres de la famille chrétienne . . . Frappé dans son corps, humilié dans son âme, sans sympathie dans le monde qui le redoute, et souvent sans protection, il lui faut rester à l'écart de tout ce qu'on peut le plus aimer voir et entendre."

Voilà ce que j'ai dit le 23 août 1892, à la soirée solennelle donnée par l'Université-Laval en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Taschereau célébrant ses noces d'Or Sacerdotales ; et il me semble que la répétition de ces paroles trouve sa place au commencement de cet article.

"Cher lecteur, écrivait un jour à un journal, quelqu'un qui venait de visiter l'Hôpital du Sacré-Cœur, avez-vous eu la bonne fortune de visiter l'Hôpital du Sacré-Cœur ? Avez-vous traversé les deux salles d'épileptiques qu'il renferme ? Vous êtes-vous arrêté une minute devant les victimes de la plus cruelle des infirmités ? Les avez-vous vues se tordre dans de

terribles convulsions qui brisent le corps et ébranlent le cerveau ? Et, pendant ces scènes lugubres, vous a-t-il été donné de contempler une femme fortée penchée sur le pauvre misérable et lui prodiguant les soins que suggère la tendresse maternelle ? Ah ! si vous avez vu cela, vous avez compris quel héroïque dévouement il faut à ces femmes, et combien l'œuvre qu'elles font est grande et admirable."

Non, pourrais-je ajouter, vous n'avez pas vu cela, ni tout ce qui se fait d'étonnant dans nos hôpitaux, vous qui ne les avez jamais visités, vous qui refusez de donner ou qui ne donnez qu'en murmurant et avec répugnance l'obole du pauvre ou la grosse pièce de monnaie du riche, suivant votre situation dans le monde, lorsqu'on vous demande de venir en aide à ces religieuses, au cœur noble et compatissant, qui se dévouent pour le soutien et le soulagement des malheureux. Non, vous n'avez pas vu cela, vous qui ne perdez aucune occasion de faire des réflexions malveillantes et des critiques acerbes contre ces communautés que vous ne connaissez pas. Devant tant de sacrifices cachés à vos yeux, prenez au moins le parti de ne rien dire, de même qu'il convient de se taire devant un ennemi enfermé dans sa tombe.

Venez cependant, et parcourons ensemble les salles de l'hôpital, afin seulement de constater comme on se met à la gêne pour placer le plus de malades possible. Voyez comment l'espace disponible est ménagé avec soin, comme les lits sont rapprochés les uns des autres. Il y a tant de demandes d'admission, de demandes pressantes de la part des bienfaiteurs qui sont en si grand nombre aujourd'hui ! Demandes surtout pour les vieillards pauvres ou infirmes, car cette classe de malheureux est ordinairement plus à plaindre que les personnes de l'autre sexe, parce qu'il est souvent plus difficile d'en prendre soin dans les familles.

Il n'y a pas longtemps, on comptait dans les salles, 47 hommes et 71 femmes ou filles, en tout 118, dont 48 épileptiques, et, de plus, de 40 ou 50 enfants qu'il y a en moyenne.

En ajoutant à ce nombre de 118 malades, les serviteurs, les filles agrégées, les pensionnaires, les novices et 54 religieuses professes, on arrive au chiffre de 220 grandes personnes, sans compter les petits orphelins.

Pour pouvoir recevoir et loger autant de monde dans une bâtisse qui est loin d'avoir les proportions qu'elle devra avoir

plus tard, mais qu'elle devrait avoir dès à présent, les religieuses sont forcées de subir bien des inconvénients et de s'imposer de grands sacrifices. Espérons que le bon Dieu inspirera à des personnes riches en biens de ce monde, et riches surtout en bonnes dispositions pour les bonnes œuvres, la résolution de donner les moyens d'agrandir cet asile des pauvres, dont tant de malheureux seraient si contents de profiter.

Mais avant d'agrandir, il faut penser à pourvoir aux besoins de chaque jour pour la vie, l'habillement. . . . . ; à payer les rentes d'une dette encore bien considérable, à éteindre cette dette. . . . .

C'est à ce but que l'on tend toujours, comptant pour cela sur la charité du public qui se continue admirablement, sur la stricte économie qu'on pratique et sur le travail persévérant dont je vais parler dans le chapitre suivant.

\*  
\* \*

## XII

### Leur travail.

On dit que la nécessité est la mère de l'industrie, et, si on veut se bien convaincre de la vérité de cet adage, on n'a qu'à aller prendre connaissance de ce qui se fait dans les communautés naissantes et non fondées en revenus suffisants pour répondre aux dépenses les plus nécessaires. On y apprendra, non seulement que la nécessité est la mère de l'industrie, mais de plus, qu'elle enseigne à se soumettre volontiers et avec ardeur à la loi du travail, à laquelle l'homme ne peut se soustraire puisque, selon l'Écriture, "il est né pour le travail comme l'oiseau pour voler."

Sous ce rapport les religieuses de l'Hôpital du Sacré-Cœur sont loin de manquer à leur devoir, et si quelqu'un pouvait les voir à l'œuvre, du matin au soir et souvent quelques unes du soir au matin, il serait étonné de la somme de travail qui se fait dans cette ruche d'abeilles industrieuses et laborieuses. Heureusement que la charité leur vient en aide pour diminuer la tâche trop forte qu'elles auraient à remplir sans son secours. Heureusement encore qu'elles savent utiliser la bonne volonté de plusieurs de leurs malades, suivant leur capacité, autant pour les distraire que pour leur faire éviter les fautes dont l'oisiveté est la mère.

Pour avoir une idée un peu juste du travail qui se fait, de l'économie qui règne, et de l'ordre qui préside dans les différents départements ou offices de la maison et de ses dépendances, il faudrait les parcourir et les visiter tous en détail; mais cela n'est guère possible. Je me contenterai donc de nommer les principaux offices où des religieuses sont employées, en sus des offices ordinaires de toute communauté :

La buanderie, où se fait le lavage, non seulement de l'hôpital mais aussi celui de quelques personnes à l'extérieur, et où aussi sont les métiers . . .

La confection des cierges et des hosties.

Le soin de la serre et des jardins (1).

La cordounerie, où se font et se raccommodent les chaussures de tout le personnel de la maison.

La couture pour l'extérieur. Le travail en cire . . . et . . .

La savonnerie. Oui, une savonnerie ! Triste besogne, mais la nécessité le demande et la charité se soumet à tout. "*Caritas omnia suffert.*"

Vous qui faites quelquefois la moue en parlant des communautés religieuses, dont vous ne comprenez pas l'esprit de sacrifice, allez donc voir une fois comment on y fait le savon et laissez nous rire un peu de la maîtresse grimace que l'odeur de cette savonnerie vous fera faire en y entrant. Puis demandez vous pourquoi et pour qui ce travail; et les pauvres que loge et nourrit la communauté vous répondront.

Un de ces oiseaux de lugubre augure, qui nous viennent quelquefois d'au delà de l'Atlantique et qui, une fois ici, se posent en mangeurs de prêtres et en pourfendeurs de nos institutions religieuses, parlant des industries qu'exercent plusieurs communautés pour soutenir leurs œuvres de charité a osé émettre, il n'y a pas longtemps, devant le public, l'opinion que nos communautés font une concurrence désastreuse au commerce et à l'industrie. Mais un journal de Québec, franchement catholique, a fait en peu de mots bonne justice de cette opinion aussi ridicule que malveillante. " C'est là, dit ce journal néces-

(1) La serre de l'Hôpital du Sacré-Cœur comprend quatre compartiments différents et passe, au dire de plusieurs des amateurs de fleurs qui la visitent, pour l'une des plus belles serres des environs de Québec. Cette serre contient environ quatre mille pots de fleurs.

La proximité de la ville à laquelle elle est reliée par le téléphone, donne une grande facilité pour servir les nombreux amateurs de fleurs et de bouquets, qui veulent s'en procurer.

sairement une coupable exagération. Il est impossible que le travail de ces communautés bouleverse à ce point le commerce et l'industrie de tout un pays. Ça n'a pas de sens."

" Si ces communautés religieuses n'existaient pas, il faudrait taxer lourdement le commerce et l'industrie pour soutenir les hospices et les asiles. Heureux le pays qui a des communautés religieuses pour recueillir les vieillards, les orphelins, les infirmes et malheur à ceux qui cherchent à soulever contre elles les préjugés et les passions populaires !

" On crie contre les communautés qui travaillent pour vivre et faire vivre leurs vieillards et leurs petits enfants, on demande qu'elles soient taxées. Si ces communautés ne travaillaient pas et vivaient d'aumônes, on crierait plus fort encore. Voilà l'esprit révolutionnaire."

J'ajouterai, pour terminer ce chapitre, que si ceux qui possèdent ce qu'on appelle une bonne fortune, comprenaient bien ce à quoi les oblige le précepte de la charité, les religieuses hospitalières ne seraient pas obligées de se livrer à des travaux qui ne sont que des moyens éloignés d'accomplir le vœu qu'elles ont fait de servir les pauvres. Non seulement on bâtirait des hospices et on les doterait, comme dans les siècles de foi du Moyen-Age, mais on leur fournirait les moyens d'augmenter leurs œuvres de miséricorde, car il y aura toujours plus de pauvres et d'orphelins qu'en pourront recevoir les hôpitaux. Les religieuses alors pourraient dire comme les Apôtres, avant l'élection des sept diacres : " Quant à nous, nous nous occuperons à prier et à servir les pauvres, et tout sera conforme à la volonté de Dieu. "

L'ABBÉ CHS. TRUELLE,  
*Chaplain.*

(A suivre.)

---

### Société du devoir familial

Cette société vient d'être fondée dans le canton d'Uri, en Suisse, par un certain nombre de mères de famille, qui prennent l'engagement de renoncer aux cancans, à la médisance, aux propos légers et inconsidérés.

Entre parenthèse, il y a bon nombre d'hommes qui devraient en faire autant.

De plus, l'article 6 du règlement interdit aux sociétaires

toute immixtion dans les élections et autres votations.

De fortes amendes seront imposées à celles qui violeront le règlement, et le produit de ces amendes sera employé à l'achat de vêtements pour les enfants pauvres.

Cette société a été créée à la suite des dernières élections cantonales auxquelles un certain nombre de femmes avaient pris part, dans un camp opposé à celui de leurs maris; divergence d'opinion qui avait amené de nombreuses querelles de ménages.

Puisse cette société devenir internationale!

---

### Avis aux abonnés

L'Administration de la *Semaine Religieuse* de Québec commencera, dans le mois prochain, l'expédition des comptes à tous les abonnés indistinctement.

Nous espérons qu'on s'empressera de répondre à son appel.

S'il se glisse quelque erreur dans la note adressée, on voudra bien le faire remarquer, afin qu'elle puisse être corrigée.

---

### Les trois meilleurs medecins du monde

Le docteur Diète, le docteur Gaïeté, le docteur Travail.

---

## LETTRE PASTORALE

DES

Pères du Premier concile Provincial de Montréal

SUR LA PRESSE

---

### RÉSUMÉ

La publication intégrale du mandement que nous résumons ici aurait demandé au-delà de 32 pages de notre revue, c'est-à-dire plus de deux numéros entiers.

Dans ces conditions, pour obvier au double inconvénient, ou de mettre de côté toute autre matière pendant deux semaines consécutives, ou de morceler indéfiniment un document qui perdrait beaucoup à ces coupures, il nous a paru préférable d'offrir à nos lecteurs un résumé fidèle et complet de cette lettre collective de NN. SS. les évêques sur la presse.

Nous n'avons absolument rien changé, ni ajouté; pour abrégé le document et lui garder en même temps sa clarté, il a suffi de retrancher les développements et les citations, et d'en indiquer plus nettement, en les mettant en relief, les divisions et sous-divisions (1).

---

(1) *La Rédaction de la Semaine Religieuse de Montréal.*

Ire PARTIE.  
DES DEVOIRS DE LA PRESSE

L'influence de la presse pour le bien est considérable. Elle a favorisé le progrès matériel, elle l'a encouragé, soutenu vaillamment dans ses luttes, exalté dans ses conquêtes et elle n'a cessé de mettre à son service ses revues périodiques et ses journaux quotidiens. Les beaux-arts ont aussi reçu de la bonne presse un élan vigoureux et un puissant appui. Elle a contribué largement au progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. La science elle-même, sous toutes ses formes et à tous ses degrés, a été, grâce à la presse, vulgarisée et mise à la portée des intelligences les plus ordinaires. Nous lui devons enfin, du moins en grande partie, l'heureux rapprochement entre des peuples autrefois presque complètement étrangers les uns aux autres.

Supprimer la presse, serait donc faire disparaître l'un des leviers les plus puissants de la civilisation. Cependant on ne saurait lui laisser une liberté désastreuse au bien des individus et à celui des sociétés. Elle demeure soumise aux lois divines et humaines. Elle est liée par de graves devoirs, devoirs sacrés qui ne mutilent pas sa liberté, mais lui fixent simplement des limites légitimes et honorables et lui tracent la route à suivre si elle ne veut pas s'égarer fatalement.

Ces devoirs de la presse sont de diverses sortes. Elle en a surtout de particuliers à remplir dans les questions religieuses, dans celles de la politique et dans le choix et la rédaction des faits et nouvelles dont, chaque jour, elle couvre ses colonnes.

1° *A l'égard de l'Eglise.* — Le journal catholique ne doit jamais attaquer l'Eglise, sa divine origine, la légitimité de ses pouvoirs, la suprématie de son autorité, l'infaillibilité de ses enseignements, la prudence et la sagesse de sa direction. Il sait respecter, en toute circonstance, le sacerdoce, sa mission, ses représentants et ses œuvres.

Mais il est des moments où il ne peut pas se contenter d'une soumission négative à l'Eglise. Quand arrive l'heure de la lutte de la calomnie, de la persécution, il doit affirmer publiquement sa foi et son allégeance à l'autorité religieuse.

L'écrivain, ambitieux de remplir fidèlement ce rôle difficile, doit unir à la science beaucoup de modération et de prudence.

Il est souvent dans la nécessité de se prononcer et de former l'opinion publique sur les questions les plus variées et les problèmes les plus délicats de l'histoire, de l'économie politique et des sciences sociales. Il lui faut donc les bien connaître, être en mesure de les exposer avec clarté et de réfuter victorieusement les objections qu'on lui oppose.

La modération exige du journaliste qu'il évite les exagérations dangereuses, les confusions regrettables et les écarts de langage. Elle demande encore qu'il sache respecter chez l'adversaire, les idées et les opinions que l'Église n'a jamais, soit par ses pontifes, soit par ses docteurs, déclarées contraires aux dogmes, à la morale ou à la discipline.

La prudence, enfin, veut qu'on ne soulève aucune discussion personnelle, qu'on ne transforme pas en questions de principe, des questions accidentelles ou purement historiques, et surtout qu'on ne parle jamais au nom de l'Église.

Le journal catholique doit enfin apporter dans ses discussions et dans ses luttes, un respect profond et une soumission parfaite envers l'autorité ecclésiastique et prendre d'elle son mot d'ordre et de direction.

2° *En politique.* — La presse, en sa qualité de puissance intellectuelle constituée, en politique surtout, une espèce d'aristocratie. Elle est, à la fois, le contrôle des pouvoirs, la protection des minorités, l'auxiliaire du législateur, le miroir de l'opinion publique, la lumière et le guide des électeurs. De là, des devoirs dont la gravité n'est peut-être pas toujours comprise. L'esprit de parti, l'ambition, l'intérêt personnel font, trop souvent, du journal un instrument d'injustice, de mensonge et de séduction.

Les gouvernements ont une lourde responsabilité : c'est à eux qu'il appartient de sauvegarder et de promouvoir les intérêts de la nation.

Dans l'accomplissement de leurs obligations nombreuses et diverses, les fautes et les abus sont faciles, il est donc bon et utile qu'ils soient tenus constamment sous l'œil du peuple, afin que celui-ci puisse les observer, les étudier, les louer, les blâmer et au besoin les forcer au respect de la justice et du droit.

C'est le rôle de la presse.

La presse représente aussi le droit ; elle fait entendre, quand les circonstances l'exigent, sa voix indignée, elle proteste avec énergie, lutte avec courage, soulève, en les maintenant dans les

bornes de la modération et de la justice, les légitimes réclamations de tout un peuple, et finalement, c'est la raison qui l'emporte, c'est le droit qui triomphe.

On ne saurait le nier. lorsque la presse a devant elle des méfaits à redresser, des abus graves à signaler, des compromis désastreux à prévenir, son devoir, c'est le combat quotidien, et sa mission, c'est d'empêcher que l'égoïsme et l'improbité ne finissent par compromettre les intérêts les plus chers de la nation.

Cependant, si tous les partis politiques ont besoin de journaux qui soient leur organe auprès du peuple, l'expression fidèle de leurs idées, le soutien et le défenseur de leur programme et les coopérateurs de leurs luttes, il n'en est pas moins vrai qu'il n'est jamais permis de sacrifier le bien public au bien privé, ni de pousser le dévouement au parti au point de violer le droit et la vérité. Ainsi donc, le journal est tenu d'apporter dans ses discussions, beaucoup de réserve, et de ne pas combattre systématiquement des mesures nécessaires ou utiles au bien du pays, à sa paix et à son développement.

En toute circonstance, le journal politique doit encore avoir pour règle de conduite le respect de l'autorité et celui de la magistrature.

Le peuple a besoin d'être guidé dans le choix de ses mandataires.

A la presse incombe le devoir de ne proposer aux suffrages de la nation et de ne soutenir de son influence que des candidats dignes de confiance, capables de travailler efficacement au bien public et d'assurer au pays une législation sage et durable.

Enfin, s'il s'intéresse aux classes ouvrières, que le journal ait des intentions plus particulièrement pures et élevées; qu'il demeure étranger aux calculs de l'égoïsme et de l'ambition. Loin de flatter le peuple, loin de soulever, chez lui, la haine ou les préjugés contre les riches, loin de le jeter dans ces grèves qui aboutissent fatalement aux désordres les plus graves et au paupérisme, qu'il cherche à lui inspirer, au contraire, le respect de l'ordre, l'obéissance aux lois, l'amour du travail et de l'économie et pardessus tout une soumission chrétienne à la volonté divine.

(A suivre.)

---

---

### Manière de prier

Ne jamais dire, même un *Pater* et un *Ave*, sans penser à qui on parle et à chaque parole que l'on prononce.

---

### L'abus des liqueurs

Sur 100 détenus pour assassinat, combien d'alcooliques ? 53.

Sur 100 condamnés pour violence, outrage public à la pudeur, combien d'alcooliques ? 53.

Sur 100 détenus pour incendie volontaire, combien d'alcooliques ? 57.

Sur 100 condamnés pour mendicité, vagabondage, combien d'alcooliques ? 70.

Sur 100 condamnés pour coups et blessures, violences, brutalités ? 90.

Ces chiffres ont été fournis par les greffiers de plusieurs prisons de Paris, à M. le docteur Motet, qui en a fait l'objet d'une communication à l'académie de médecine.

---

### L'Hypnotiseur et son ami

Hypnotiseur. Dormez et retenez bien ce que je vais vous commander : Demain, vous verrez à me rendre les 250 piastres que j'ai fait la sottise de vous prêter.

L'ami se réveille brusquement et s'écrie :

C'est là certainement un abus de la science.

---

### L'enseignement primaire en Norvège

Mgr Fallize, évêque d'Elusa, vicaire apostolique, donne dans les *Missions catholiques*, d'intéressants détails sur les écoles primaires en Norvège :

« La Norvège occupe un des premiers rangs en Europe, au point de vue du développement de l'instruction. Elle a d'excellents instituteurs, et malgré les distances énormes que doivent parcourir les enfants pour se rendre aux écoles communales, celles-ci sont très fréquentées ; ce que l'école ne peut pas donner, les parents, et surtout les mères y suppléent dans les longues

soirées de l'hiver. Tout le monde sait lire et écrire. Il n'y a pas en Norvège de loge de portier ou de hutte de *husmane* qui ne reçoive son journal."

"Grâce à Dieu, la législation vraiment libérale du pays nous donne pleine liberté de fonder et d'organiser des écoles catholiques, dans lesquelles ni l'état ni la commune n'ont rien à dire, pourvu que les enfants apprennent quelque chose. Pour les écoles catholiques, l'évêque est le seul législateur, il en fixe le programme, il les inspecte, il décerne les brevets aux instituteurs et institutrices, il nomme et révoque le personnel, mais c'est aussi lui qui doit en supporter toutes les dépenses. Comme la loi affranchit les catholiques des frais pour les écoles communales, qui, de droit, sont protestantes, ils doivent contribuer aux frais de leurs propres écoles, et bien des parents de nos nombreux élèves protestants y contribuent également. Mais la grosse part reste à l'évêque, le grand économiste et le grand mendiant de la mission."

"Cet esprit de justice se retrouve dans tous les rapports de cet Etat protestant avec les catholiques."

"Vous savez que l'Eglise luthérienne est l'Eglise de l'Etat, et cependant cet Etat n'impose pas nos temples, et bien des communes ne prélèvent pas d'impôts sur les biens de nos hôpitaux."

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC, — Les Quarante-Heures auront lieu à la Basilique, le 1; à Deschambault, le 3; à Berthier, le 5; à Sainte Anne de Beaupré, le 7. — M. l'abbé J. E. Derome, Directeur de l'Ecole Industrielle de Saint-Boniface, Manitoba, sera fait prêtre, le premier décembre prochain, dans la cathédrale de Saint-Boniface, et a obtenu la faveur de venir chanter sa première grand-messe au Cap-Santé, sa paroisse natale, le 8 décembre. — Un abonné désire se procurer les Nos 26 43 et 46 du Volume V de la Semaine Religieuse. — Il a plu à Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, de nommer : Rvd Mr F. X. Laplante curé de N. D. de la Garde; Rvd Mr J. B. Gosselin, curé de l'Île aux Grues; Rvd Mr U. Brunet, vicaire à St Jean-Baptiste de Québec; Rvd Mr A. Roy, vicaire à Notre-Dame de Lévis; Rvd M. J. O. Guimond, vicaire à Saint-Raymond.

RÔME. — L'horloge universelle offerte dernièrement à Léon XIII par le révérend dom Ambrogio Colzani, prévost de Casorale Primo, en Piémont, a été placée à l'Observatoire du Vatican.

Cette horloge est un indicateur général de toutes les heures du globe.

La partie principale de cet indicateur consiste en un tableau, où est tracé un planisphère. Un mouvement d'horlogerie placé sur le cadran, qui se trouve sur l'indicateur, laisse glisser un ruban sans fin divisé en heures et en minutes, qui, passant par l'équateur, distribue le temps sur les divers méridiens locaux et aux aiguilles horaires tracées sur le planisphère.

Les heures sont à double échelle, selon la période du jour ou de la moitié du jour, adaptées au temps propre de l'aiguille horaire ou au temps local.

Les aiguilles du planisphère sont limitées par 24 méridiens de 15 en 15 de grés et distincts par lettres alphabétiques. Leur espace varie selon la marche du soleil, et un indicateur latéral marque les pays compris dans chaque aiguille en leur donnant les latitudes et les longitudes de Greenwich. Le tableau est en chromolithographie, mesurant sur le cadre 90 cent. sur 150

Le cadre est en blanc et or sculpté et surmonté d'un blason aux armes de Léon XIII. Au-dessous on lit sur une plaque sculptée une dédicace en latin de l'auteur.

FRANCE. — Un curé du diocèse de Toulouse a eu l'idée de fixer à un mur de l'église un tronc dit "des restitutions." Les personnes qui avaient été peu délicates sur l'observation du septième précepte, étaient invitées à jeter dans ce tronc la somme destinée à des tiers avec la mention : 1° de la somme déposée, et 2° de la personne à qui la somme était destinée. On dit que ce tronc a un succès digne du meilleur des prédicateurs.

INDES. — La domination de l'Angleterre sur cet immense territoire, aussi grand que l'Europe entière, si on en excepte la Russie, les centaines de millions dépensés par les Sociétés bibliques et le gouvernement anglais pour le protestantiser, n'ont obtenu qu'un bien minime résultat d'après les hommes les plus intéressés au succès. Les uns portent à 200 000 le nombre des protestants, d'autres à 90 000 à 60 000 et même à 40 000 seulement.